

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV CROISSANCE

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 mars 2016**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par Mr. Walid BEN SALAH.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	8 857 525,292	9 541 116,228
Actions et droits rattachés		7 951 028,842	8 606 524,679
Obligations et valeurs assimilées		280 864,000	297 464,000
Titres OPCVM		625 632,450	637 127,549
Placements monétaires et disponibilités		3 888 925,699	3 374 649,063
Placements monétaires	5	3 888 356,554	3 373 809,505
Disponibilités		569,145	839,558
Créances d'exploitation	6	0,020	31 052,656
TOTAL ACTIF		12 746 451,011	12 946 817,947
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	17 554,375	13 213,866
TOTAL PASSIF		17 554,375	13 213,866
ACTIF NET			
Capital	8	12 396 056,808	12 621 739,684
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,398	15,955
Sommes distribuables de l'exercice		332 828,430	311 848,442
ACTIF NET		12 728 896,636	12 933 604,081
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 746 451,011	12 946 817,947

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2015	31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres	9	335 198,283	323 835,206
Dividendes		319 983,883	307 607,206
Revenus des obligations et valeurs assimilées		15 214,400	16 228,000
Revenus des placements monétaires	10	124 850,362	99 512,339
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		460 048,645	423 347,545
Charges de gestion des placements	11	(92 299,354)	(86 758,410)
REVENU NET DES PLACEMENTS		367 749,291	336 589,135
Autres charges	12	(34 601,007)	(24 521,203)
RESULTAT D'EXPLOITATION		333 148,284	312 067,932
Régularisation du résultat d'exploitation		(319,854)	(219,490)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		332 828,430	311 848,442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		319,854	219,490
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(625 476,884)	(129 698,312)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		61 103,671	898 079,984
Frais de négociation de titres		(832,258)	(12 379,798)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(232 057,187)	1 068 069,806

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2015	31/12/2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(232 057,187)	1 068 069,806
Résultat d'exploitation	333 148,284	312 067,932
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(625 476,884)	(129 698,312)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	61 103,671	898 079,984
Frais de négociation de titres	(832,258)	(12 379,798)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(316 568,424)	(301 202,405)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	343 918,166	29 925,965
Souscriptions		
- Capital	432 214,716	917 039,112
- Régularisation des sommes non distribuables	9 674,158	33 019,307
- Régularisation des sommes distribuables	6 941,372	18 620,680
Rachats		
- Capital	(101 713,284)	(886 404,180)
- Régularisation des sommes non distribuables	(652,995)	(39 271,664)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 545,801)	(13 077,290)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(204 707,445)	796 793,366
ACTIF NET		
En début de l'exercice	12 933 604,081	12 136 810,715
En fin de l'exercice	12 728 896,636	12 933 604,081
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	47 279	47 157
En fin de l'exercice	48 517	47 279
VALEUR LIQUIDATIVE	262,360	273,559
TAUX DE RENDEMENT	(1,68%)	8,72%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2015.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 8.857.525,292 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2015	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 285 734,448	7 951 028,842	62,46%
<u>Actions</u>		4 285 169,966	7 950 335,642	62,46%
Actions BIAT	15 772	400 748,467	1 170 645,156	9,20%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 000 782,000	7,86%
Actions UIB	64 516	697 030,864	1 013 933,456	7,97%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	806 688,000	6,34%
Actions BH	19 000	138 256,062	230 850,000	1,81%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 126 375,975	8,85%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,688	525 825,000	4,13%
Actions AIR Liquide	4 160	457 893,237	621 624,640	4,88%
Actions BTE	1 555	29 671,220	27 400,655	0,22%
Actions CIL	19 484	72 597,890	285 323,696	2,24%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	90 934,326	0,71%
Actions ATB	3 752	27 710,250	15 747,144	0,12%
Actions UBCI	989	38 894,871	25 674,440	0,20%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	96 519,504	0,76%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	133 300,000	1,05%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	25 967,850	0,20%
Actions S.F.B.T	28 584	401 417,380	638 852,400	5,02%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	113 891,400	0,89%
<u>Droits</u>		465,282	594,000	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
<u>Actions Rompus</u>		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		620 645,776	625 632,450	4,92%
SICAV RENDEMENT	6 096	620 645,776	625 632,450	4,92%
Obligations des sociétés		272 000,000	280 864,000	2,21%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	272 000,000	280 864,000	2,21%
TOTAL GENERAL		5 178 380,224	8 857 525,292	69,59%
Pourcentage par rapport au total des actifs				69,49%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :					
	Coût d'acquisition	intérêts courus nets	Plus (moins) valeur latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeur réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	5 235 894,268	9 464,000	4 295 757,960	9 541 116,228	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	43 613,280			43 613,280	
OPCVM	707 942,640			707 942,640	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(73 823,855)			(73 823,855)	59 772,421
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(719 246,109)			(719 246,109)	1 331,250
<u>Variation des plus ou moins valeur potentielle sur titres</u>			(625 476,884)	(625 476,884)	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>		(600,008)		(600,008)	
<u>Soldes au 31 décembre 2015</u>	5 178 380,224	8 863,992	3 670 281,076	8 857 525,292	61 103,671

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 3.888.356,554 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 884 000,000	1 888 643,881		14,84%
Compte à terme au 01/01/2016 (au taux de 4,270 %)	19 000,000	19 161,815	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 01/01/2016 (au taux de 4,270 %)	219 000,000	220 865,136	N° 082101	1,74%
Compte à terme au 01/01/2016 (au taux de 4,270 %)	86 000,000	86 732,428	N° 082088	0,68%
Compte à terme au 03/01/2016 (au taux de 4,270 %)	57 000,000	57 474,777	N° 081877	0,45%
Compte à terme au 04/01/2016 (au taux de 4,270 %)	26 000,000	26 214,132	N° 081967	0,21%
Compte à terme au 05/01/2016 (au taux de 4,270 %)	55 000,000	55 447,824	N° 081805	0,44%
Compte à terme au 05/01/2016 (au taux de 4,270 %)	58 000,000	58 472,250	N° 081808	0,46%
Compte à terme au 15/03/2016 (au taux de 3,800 %)	15 000,000	15 024,657	N° 081965	0,12%
Compte à terme au 15/03/2016 (au taux de 3,800 %)	54 000,000	54 071,961	N° 081787	0,42%
Compte à terme au 27/03/2016 (au taux de 3,800 %)	121 000,000	121 040,311	N° 081944	0,95%
Compte à terme au 28/03/2016 (au taux de 3,800 %)	73 000,000	73 018,240	N° 081873	0,57%
Compte à terme au 29/03/2016 (au taux de 3,800 %)	256 000,000	256 042,643	N° 081981	2,01%
Compte à terme au 29/03/2016 (au taux de 3,800 %)	117 000,000	117 019,489	N° 081966	0,92%

Compte à terme au 29/03/2016 (au taux de 3,800 %)	97 000,000	97 016,158	N° 081969	0,76%
Compte à terme au 30/03/2016 (au taux de 3,800 %)	5 000,000	5 000,416	N° 082132	0,04%
Compte à terme au 30/03/2016 (au taux de 3,800 %)	155 000,000	155 012,910	N° 082110	1,22%
Compte à terme au 30/03/2016 (au taux de 3,800 %)	76 000,000	76 006,330	N° 082072	0,60%
Compte à terme au 30/03/2016 (au taux de 3,800 %)	269 000,000	269 022,404	N° 081962	2,11%
Compte à terme au 31/03/2016 (au taux de 3,800 %)	126 000,000	126 000,000	N° 082142	0,99%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 998 313,564	1 999 712,673		15,71%
Certificat de dépôt au 01/01/2016 (au taux de 3,800 %)	999 156,118	999 917,725	Banque de Tunisie	7,86%
Certificat de dépôt au 02/01/2016 (au taux de 3,800 %)	499 579,223	499 917,716	Banque de Tunisie (a)	3,93%
Certificat de dépôt au 03/01/2016 (au taux de 3,800 %)	499 578,223	499 877,232	Banque de Tunisie (b)	3,93%
TOTAL	3 882 313,564	3 888 356,554		30,55%
Pourcentage par rapport au total des actifs		30,51%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2015 un montant de D : 0,020 contre D : 31.052,656 à la même date de l'exercice 2014, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Cessions titres à encaisser	-	31 052,636
Dividendes à encaisser	0,020	0,020
TOTAL	0,020	31 052,656

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2015 un montant de D : 17.554,375 contre D : 13.213,866 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	1 068,228	1 082,163
Etat, retenue à la source	3 419,287	3 383,693
Commissaire aux comptes	12 666,860	8 748,010
Rémunération PDG	400,000	-
TOTAL	17 554,375	13 213,866

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2014

Montant	12 621 739,684
Nombre de titres	47 279
Nombre d'actionnaires	18

Souscriptions réalisées

Montant	432 214,716
Nombre de titres émis	1 619
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(101 713,284)
Nombre de titres rachetés	(381)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(625 476,884)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	61 103,671
Frais de négociation de titres	(832,258)
Régularisation des sommes non distribuables	9 021,163

Capital au 31-12-2015

Montant	12 396 056,808
Nombre de titres	48 517
Nombre d'actionnaires	17

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2015 un montant de D : 335.198,283 contre un solde de D : 323.835,206 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2015	année 2014
<u>Dividendes</u>		
- des actions	296 404,675	280 875,249
- des titres OPCVM	23 579,208	26 731,957
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	15 214,400	16 228,000
TOTAL	335 198,283	323 835,206

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 124.850,362 contre D : 99.512,339 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2015	année 2014
Intérêts sur comptes à terme	55 758,460	49 068,041
Intérêts sur certificats de dépôt	69 091,902	50 444,298
TOTAL	124 850,362	99 512,339

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 92.299,354 contre D : 86.758,410 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Commission de gestion	79 113,734	74 364,358
Rémunération du dépositaire	13 185,620	12 394,052
TOTAL	92 299,354	86 758,410

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 34.601,007 contre D : 24.521,203 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	13 185,620	12 394,287
Honoraires commissaire aux comptes	15 625,000	6 185,000
Rémunération du PDG	4 800,000	4 802,574
TCL	989,887	1 098,542
Autres	0,500	40,800
TOTAL	34 601,007	24 521,203

Note 13 : Autres informations

13.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	9,482	8,954	8,842	6,418	6,895
Charges de gestion des placements	(1,902)	(1,835)	(1,912)	(2,013)	(1,947)
Revenus net des placements	7,580	7,119	6,930	4,406	4,948
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	(0,713)	(0,519)	(0,510)	(0,535)	(0,715)
Résultat d'exploitation (1)	6,867	6,601	6,420	3,871	4,233
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,007)	(0,005)	(0,156)	0,036	(0,335)
Sommes distribuables de l'exercice	6,860	6,596	6,264	3,907	3,898
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(12,892)	(2,743)	(18,814)	(14,964)	(21,584)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,259	18,995	4,383	11,672	14,369
Frais de négociation de titres	(0,017)	(0,262)	(0,052)	(0,080)	(0,104)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	(11,650)	15,990	(14,482)	(3,372)	(7,319)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(4,783)	22,591	(8,062)	0,499	(3,086)
Résultat non distribuable de l'exercice	(11,650)	15,990	(14,482)	(3,372)	(7,319)
Régularisation du résultat non distribuable	0,186	(0,132)	(0,233)	(1,225)	2,701
Sommes non distribuables de l'exercice	(11,464)	15,858	(14,716)	(4,597)	(4,618)
Distribution de dividendes	6,596	6,265	3,907	3,888	4,334
Valeur liquidative	262,360	273,559	257,370	269,729	274,317
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,71%	0,69%	0,73%	0,74%	0,70%
Autres charges / actif net moyen	0,27%	0,20%	0,19%	0,20%	0,26%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,56%	2,48%	2,38%	1,44%	1,41%

13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 Mars 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.746.451, un actif net de D : 12.728.897 et un déficit de D : 232.057, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 07 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration réuni le 29 avril 2015 a décidé d'accorder au Président Directeur Général de la société, une indemnité mensuelle brute de 400 dinars. Ainsi, la charge supportée à ce titre, en 2015, s'élève à 4.800 dinars.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 07 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH